

« GESTION FINANCIÈRE D'UNE ASSOCIATION »

DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2024 – TOULOUSE (31)

A. PRESENTATION

Parallèlement à la tenue d'une comptabilité, l'association se doit d'avoir des outils de gestion qui lui permettent d'anticiper et d'ajuster son budget - budget de l'association dans son ensemble mais aussi budgets des différents projets. De même il est nécessaire de pouvoir comprendre et analyser des bilans comptables.

La formation s'appuiera sur des cas concrets que vous pourrez apporter.

B. OBJECTIF DE FORMATION

À la suite de la formation, de retour dans sa structure, l'apprenant-e aura la compétence de :

- Piloter la gestion financière d'une association

C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant-e aura la capacité de :

- Estimer la masse salariale de l'association, les autres charges et les produits ;
- Construire un budget prévisionnel initial par projets ;
- Compléter une demande de subvention CERFA ;
- Distinguer les charges directes des charges indirectes ;
- Construire un coût/journée ;
- Ajuster le budget prévisionnel des projets en cours d'année ;
- Faire la distinction entre comptabilité et trésorerie ;
- Comprendre un compte de résultat et un bilan.

D. CONTENUS

- Budget prévisionnel du projet ;
- Analyse des écarts ;
- Données financières de la structure analysée ;
- Analyse des coûts ;
- Gestion prévisionnelle ;
- Prévisionnel de trésorerie ;
- Facturation ;
- Dossiers de demande de subventions.

E. METHODES ET EVALUATION

→ Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant·e·s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant·e·s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

→ Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique. En fin de formation, l'équipe de formation mettra en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun·e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant·e.

F. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

→ Public cible :

Salarié·e·s chargé·e·s de la gestion financière d'associations de taille restreinte - ou ayant vocation à assumer ces responsabilités.

→ Prérequis :

Aucun.

G. ÉQUIPE DE FORMATION

Franck BADIN – directeur du GEG2A (<https://geg2a.org/>).

H. ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dates et horaires : 24,25 et 26 novembre 2024, soit 21 heures de formation de 9h à 17h.
- Modalités : formation en présentiel en externat.
- Matériel nécessaire : un ordinateur.
- Lieu : FR MJC Occitanie, 151 Bis Chemin de la Salade Ponsan, 31400 Toulouse.

INSCRIPTION JUSQU'AU 2 OCTOBRE 2024, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE : **INSCRIPTION**

I. TARIF ET FINANCEMENTS

→ Tarifs

- Frais pédagogiques : 420€ / jour, soit 1260€ pour 3 jours

→ Les financements possibles

- **OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **Pôle Emploi.**
- **Auto-financement.**

DES DIFFICULTES POUR VOUS FAIRE FINANCER ?

CONTACTEZ-NOUS !



CONTACTS

Coordination pédagogique et référente handicap :

Camille Laurent, coordinatrice projets de formation :

camille.laurent@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10

Assistante administrative :

Orane Wuytack, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13